Plan de services en français

2021–2022

Agriculture
Pêches et Aquaculture

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021
Plan de services en français
Ministère de l'Agriculture
Ministère des Pêches et de l'Aquaculture
Avril 2021
ISBN : 978-1-77448-111-0

Plan de services en français 2021–2022

Ministère de l'Agriculture
Ministère des Pêches et de l'Aquaculture

This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2021–22"

Message de la sous-ministre Loretta Robichaud

La communauté acadienne et francophone fait partie intégrante de la culture et de l'histoire de la Nouvelle-Écosse; elle est de plus importante pour les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche. Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture s'engagent à appliquer la *Loi sur les services en français* et son règlement en augmentant les services en français et en les faisant davantage connaître grâce au programme *Bonjour!*, ainsi qu'en créant des liens avec la communauté acadienne et francophone.

Ils continueront d'adopter une approche coordonnée quant à la prestation des services en français et seront heureux de faire progresser leur travail avec le concours de la communauté acadienne et francophone, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie ainsi que d'autres ministères et organismes gouvernementaux œuvrant à l'amélioration des services en français dans la province.

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français de 2021–2022 pour le ministère de l'Agriculture et pour le ministère des Pêches et de l'Aquaculture. Comme toujours, j'encourage les Néo-Écossais et les acteurs du secteur à faire des suggestions sur la façon dont les ministères et la communauté acadienne et francophone de la province peuvent collaborer pour développer le secteur en Nouvelle-Écosse.

Loretta Robichaud
Sous-ministre

Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone

Le Plan de services en français du ministère de l'Agriculture et du ministère des Pêches et de l'Aquaculture présente ce qui a été fait l'année dernière et ce qui sera fait cette année pour favoriser la prestation de services en français. Grâce à ce travail, les ministères mettent tout en œuvre pour préserver et soutenir la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français et en anglais à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en devenant membres de conseils, agences et commissions; les occasions sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Nous cherchons à remplir nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d’autres institutions publiques désignées à l’échelle du gouvernement, y compris l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l’entremise du Comité de coordination des services en français. Comme nous continuons de maintenir et d’améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre rétroaction sur nos progrès et de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l’ombudsman.

Coordonnateur des services en français
Stacy Bruce Courriel : Stacy.Bruce@novascotia.ca Tél. : 902-956-9082
Gestionnaire des politiques / Coordonnateur des services en français / Agriculture, Pêches et Aquaculture

Services offerts en français

- Offre de services par l’entremise du programme *Bonjour!* dans diverses régions de la province
- Rapport en français du Groupe d'experts sur l’industrie du homard des Maritimes
- Traduction de la marque des produits de la mer de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Seafood) en français et utilisation de cette marque en France
- Réunions internationales en français sur les ressources halieutiques qui comprennent Saint-Pierre-et-Miquelon (France)
- Plusieurs publications sur la salubrité des aliments et sur la sensibilisation agricole
- Projets en classe et activités d’apprentissage faisant la promotion de l’agriculture
- Traduction des lignes directrices du Programme d’accélération pour les petites exploitations agricoles
- Les programmes et documents du gouvernement fédéral sont mis à la disposition des clients dans les deux langues officielles
- Plan annuel de services en français
- Organigrammes ministériels

Communication en français avec le public

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture répondent aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone, des établissements et des entreprises dans la langue de leur choix. Cela comprend des demandes liées aux documents relatifs à la facturation et à l'administration de projets.

Des membres francophones du personnel sont disponibles aux bureaux de Cornwallis, de Yarmouth, de Lunenberg, de Pictou, de Shelburne, de Sydney et de Truro pour offrir des services initiaux en français dans le cadre du programme *Bonjour!* et aider les clients francophones. Au besoin, les ministères font appel aux services de traduction de Communications Nouvelle-Écosse.

Les nouveaux employés des deux ministères reçoivent une formation sur le processus à suivre pour offrir des services aux clients francophones lors de séances régulières d'orientation. Les ministères appuient également l'inscription du personnel aux cours de français offerts par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie dans le but de renforcer la capacité des deux ministères d'offrir des services en français.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

- Les appels, demandes de renseignements et demandes d'aide reçus en français ont fait l'objet d'un suivi en français.
- Les nouveaux employés ont reçu des renseignements sur les services en français par l'intermédiaire du coordonnateur des services en français.
- Les employés ont reçu des mises à jour sur les services en français à l'échelle du gouvernement, y compris l'atelier *Coup d'œil sur l'Acadie*, le programme *Bonjour!* et les cours de français financés par l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Les ministères ont contribué au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français.
- On a distribué l'épinglette du programme *Bonjour!* aux membres du personnel qui se sont portés volontaires pour offrir des services initiaux en français et participer au programme *Bonjour!*
- On a sensibilisé davantage les employés et la haute direction aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Le coordonnateur des services en français a représenté les ministères dans le cadre des réunions mensuelles du Comité de coordination des services en français.
- Le plan de services en français de 2020–2021 a été publié sur les sites Web des deux ministères.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022

Objectif 1 – Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- Intégrer les services en français au processus de planification ministérielle, s'il y a lieu.
- Appuyer la formation linguistique en français auprès du personnel et explorer les options pour répondre aux défis que pose la formation du personnel en milieu rural.
- La sous-ministre par intérim se fera la championne des services en français et continuera de sensibiliser le personnel aux initiatives gouvernementales pour améliorer la prestation de services à la communauté acadienne et francophone.
- Sensibiliser le personnel grâce aux séances d'orientation pour les nouveaux employés de la sous-ministre par intérim.

Objectif 2 – Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- Traduire en français le résumé des règlements sur la pêche à la ligne pour le publier en ligne.
- Créer une version du programme « Learn to Fish » en français pour les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse.
- Faire connaître le secteur de l'agriculture dans les écoles à l'aide de matériel dans les deux langues officielles.
- Dépliants promotionnels dans les deux langues officielles pour les programmes de bourses d'études en agriculture, pêche et aquaculture.
- Les informations sur le Fonds des pêches de l'Atlantique sont offertes dans les deux langues officielles.
- Créer des ressources afin d'offrir de l'aide pour remplir les demandes de prêts de la Couronne en français.
- Sensibiliser davantage les employés aux exigences prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Augmenter l'offre active de services en français aux clients en encourageant le personnel à suivre des cours de français et en améliorant la visibilité et la promotion du programme *Bonjour!*
- Continuer de faire traduire en français les documents pertinents et le contenu des sites Web des ministères.
- Continuer à prendre en considération, lors de l'élaboration de documents de promotion et de programmes de sensibilisation de l'industrie, l'inclusion d'une version en français.

Objectif 3 – Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.

- Viser à répondre aux besoins en matière de services de la communauté acadienne et francophone.
- Afficher le panneau du programme *Bonjour!* pour informer le public que nous faisons des efforts pour offrir des services en français.
- En ce qui concerne les changements réglementaires nécessitant des consultations, des plans doivent être élaborés pour prévoir des consultations avec les membres francophones du secteur.
- Travailler en étroite collaboration avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, y compris l'obtention de conseils sur les consultations publiques et la traduction de documents.

Le ministère de l'Agriculture et le ministère des Pêches et de l'Aquaculture reconnaissent l'importance de la communauté acadienne et francophone et s'engagent à collaborer avec elle pour faire progresser l'industrie de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches dans cette communauté. Ces ministères continueront de consulter l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie et d'obtenir des conseils afin de trouver des façons d'améliorer davantage leur soutien, en augmentant la capacité linguistique en français et en offrant des ressources et des services en français.

Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse

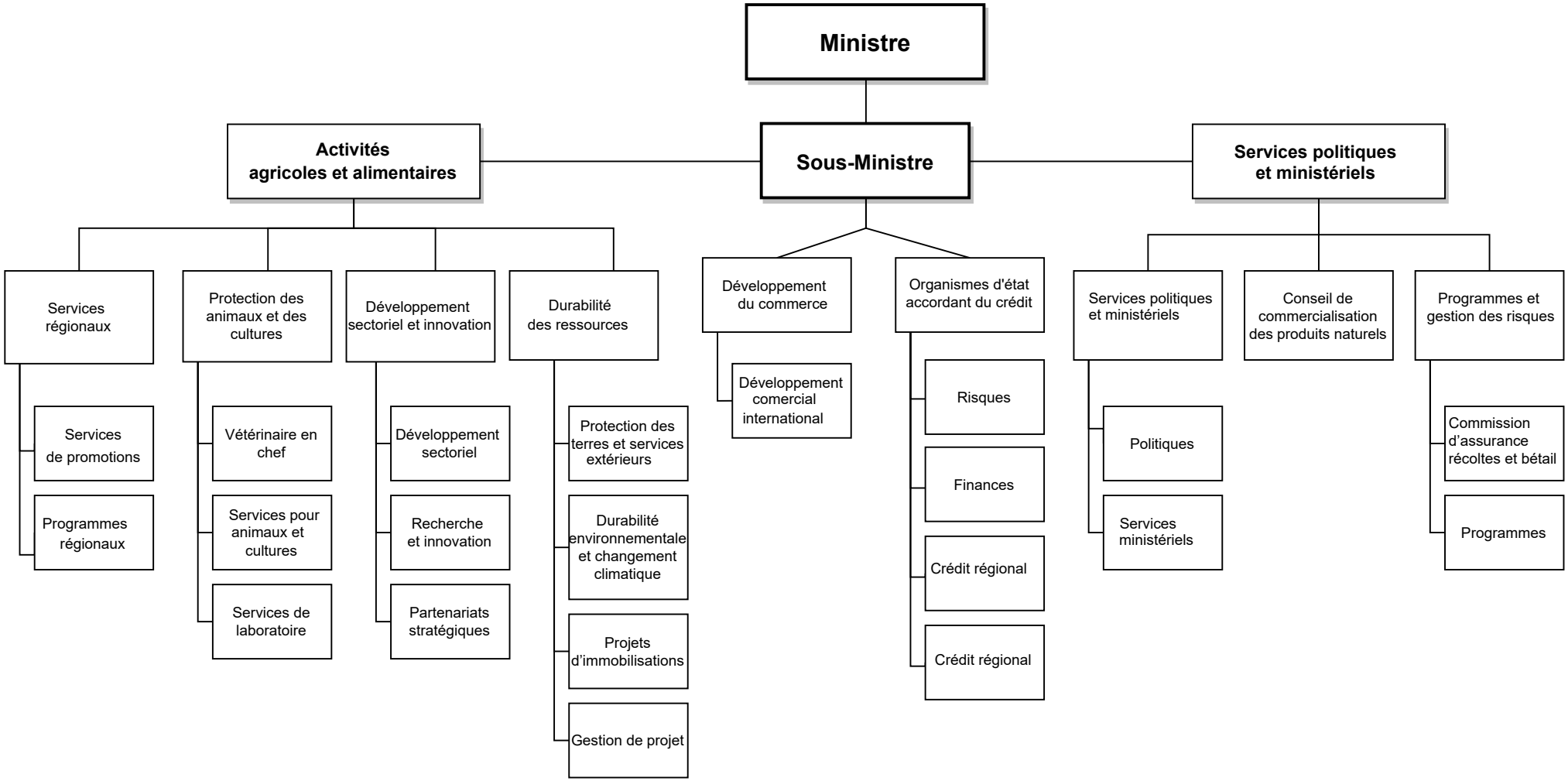
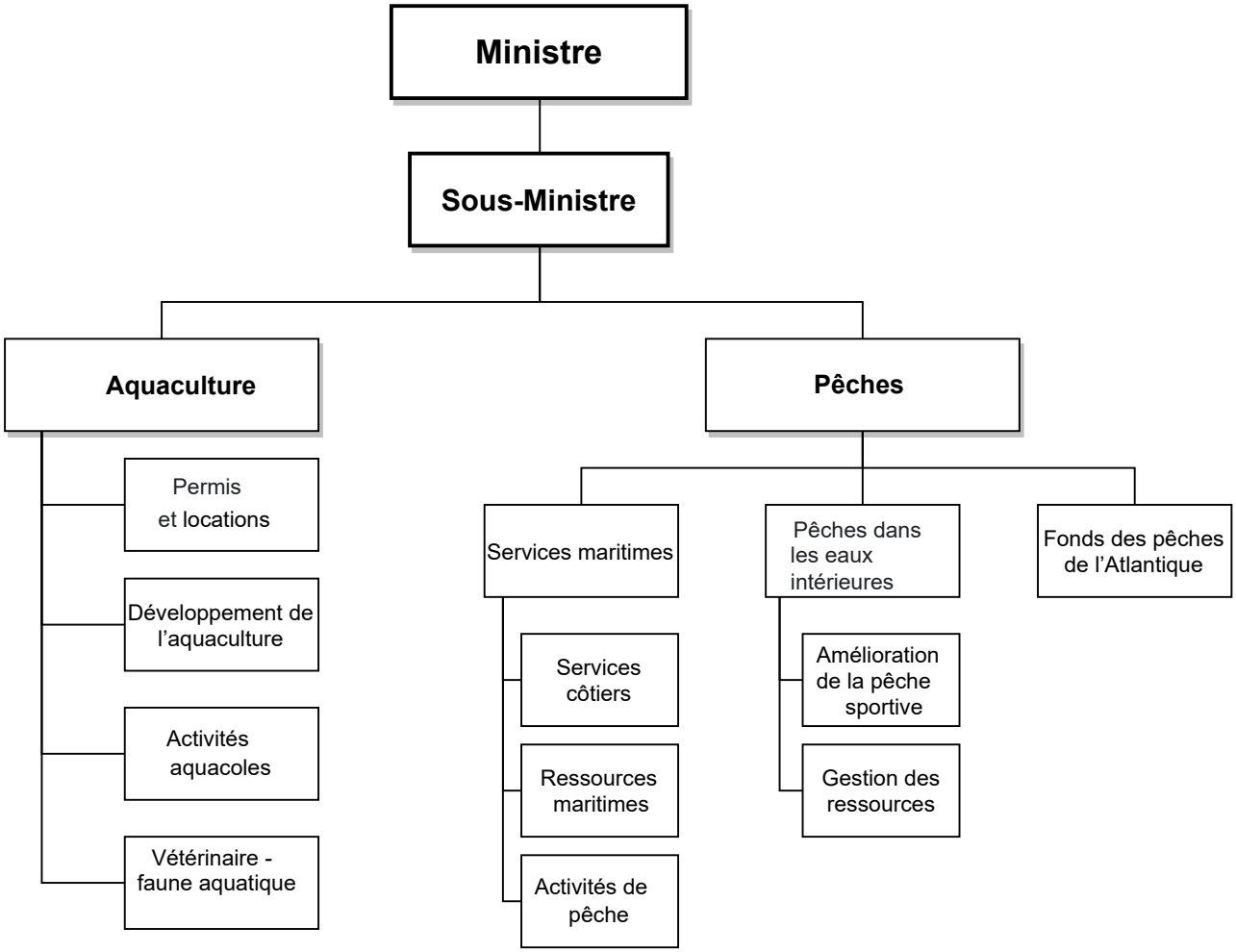
Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse